

Assurance au kilomètre

Easy Drive arrive

■ La première assurance facturée sur une base kilométrique sera disponible dès le 15 mai.

C'est au terme d'un partenariat associant le courtier grossiste en assurances Solly Azar et la société Cobra France, qu'est né le premier système français d'assurance au kilomètre. Baptisé Easy Drive, il cible les jeunes conducteurs âgés de 18 à 25 ans et titulaires d'un permis de moins de trois ans. Objectif : les faire bénéficier d'une baisse de tarif allant jusqu'à 40 %, par rapport aux sommes qu'ils paient afin de bénéficier de la couverture d'une compagnie. Easy Drive est facturé sur la base d'une prime mensuelle forfaitaire et pour un parcours diurne de 1 000 kilomètres. Par ailleurs, son bénéficiaire règlera 0,30 euro TTC par kilomètre supplémentaire. Et tout déplacement effectué entre minuit et 6 heures du matin lui coûtera 20 euros

TTC. Il profitera aussi d'un bonus annuel de 500 kilomètres et de la mise à disposition d'un service de mise en relation de taxis, dont la première utilisation est gratuite. C'est à l'aide de la télématique embarquée de Cobra France (détenue à 49 % par Identicar), et via une remontée d'informations quotidienne assurée grâce au réseau Bouygues Telecom qu'Easy Drive fonctionne. En effet, chaque véhicule est équipé dans ce cas d'un boîtier qui permet d'évaluer en temps réel le nombre de kilomètres parcourus, ainsi que les sorties nocturnes d'un usager. Cela, dans le cadre des conditions édictées par la CNIL. De même qu'un assuré reçoit par SMS un message d'alerte lorsqu'il a parcouru plus de 800 kilomètres. On paie quand on roule... **J. P. J-R.**